



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/30-ans-de-luttes-victorieuses-L-AQLPA-poursuit-ses-efforts-contre-la-pollution>

30 ans de luttes victorieuses ! L'AQLPA poursuit ses efforts contre la pollution automobile

- Communiqués -



Date de mise en ligne : lundi 23 juillet 2012

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Québec, le 14 mai 2012 – Fondée en 1982 par son président M. André Bélisle, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) fête cette année ses 30 ans d'engagement environnemental, de protection et d'amélioration de la qualité de l'air. Étant l'un des plus anciens groupes écologistes du Québec, l'AQLPA fait le bilan de ses grandes victoires tout au long de son implication remplie de défis et de succès remarquables.

Plusieurs victoires attribuées aux actions de l'AQLPA

Depuis sa fondation, l'AQLPA a accompli de très nombreuses actions qui ont contribué à l'émergence d'une plus grande conscience des enjeux environnementaux et à la position favorable de la société québécoise dans ce domaine. À titre d'exemple, les actions de l'AQLPA dans le dossier des pluies acides ont conduit à un traité international et à la réduction de près de 50 % des émissions d'oxydes de soufre dans l'est du continent. Forte de ce succès, l'AQLPA a poursuivi ses efforts en devenant un acteur de premier plan en faveur du débat public sur l'énergie dans les années 90. Ce débat mena à la création de la Régie de l'énergie et de l'Agence de l'efficacité énergétique et à la réalisation de la première politique énergétique fondée sur la planification intégrée des ressources au Québec. En 2002, l'AQLPA lança une campagne qui se conclut par l'abandon du projet de centrale au gaz du Suroît et déclencha un virage important vers la production d'énergies vertes. Plus récemment, l'AQLPA a été l'un des principaux instigateurs de l'engagement du Québec dans le cadre du protocole de Kyoto et le principal instigateur du mouvement citoyen pour un moratoire contre l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste. De plus, en juin 2009, l'AQLPA a obtenu l'adoption de la Loi 9, pour la protection de la liberté d'expression, contre les poursuites bâillons (SLAPP).

Faites de l'air !, un des grands succès de l'AQLPA La création du programme Faites de l'air ! est une réussite remarquable grâce entre autres au partenariat avec les gouvernements, les organisations d'intérêt socio-environnemental et les entreprises. Depuis 2009, ce programme a permis de recycler près de 45 000 « bazous » avec l'aide du Fonds vert (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs) et de plus de 135 partenaires, incluant les principales autorités organisatrices de transport du Québec (AOT) et plus de cent recycleurs automobiles.

En termes de résultats environnementaux mesurables, dont on fait tant mention récemment, le programme Faites de l'air ! présente des chiffres éloquentes :

- * Pour l'année 2011-2012 : 13 000 tonnes annuelles en réduction d'émissions de CO₂ ;
- * 29 000 tonnes annuelles de CO₂ depuis le début du programme ;
- * Pour l'année 2011-2012, en équivalence de véhicules récents (2009 et plus), plus de 80 000 voitures retirées de la circulation ;
- * L'équivalent de près de 900 000 véhicules récents retirés depuis le début du programme ;
- * Transport en commun : choisi par plus de 75 % des participants, le transport en commun est de loin la récompense la plus populaire ;

* Transfert modal : près du tiers des participants au programme de recyclage Faites de l'air ! n'ont pas l'intention de racheter un véhicule.

Le recyclage écologique, ça veut dire :

- * Votre vieux véhicule sera recyclé de façon responsable ;
- * Les recycleurs partenaires appliquent la procédure et les normes environnementales du Guide des bonnes pratiques pour la gestion des véhicules hors d'usage du gouvernement du Québec ;
- * Toutes les pièces contenant des liquides et autres produits toxiques sont retirées et les pièces polluantes ne peuvent être remises sur le marché ;
- * Les pièces et autres éléments réutilisables et recyclables sont normalement récupérés pour être revendus ou remis en état de fonctionner ;
- * Les carcasses vidangées et débarrassées des matières recyclables sont pressées et acheminées vers des entreprises de récupération de métaux.

La Fondation canadienne du rein, un allié de la première heure, bénéficie encore aujourd'hui des bienfaits du programme. Depuis 2009, dans le cadre du programme Faites de l'air !, l'AQLPA a remis à la Fondation canadienne du rein près de 600 000 \$. M. Bélisle est fier de souligner cette aide qu'apporte le programme à cette cause qui lui est chère. « Depuis le début de l'aventure Faites de l'air !, ce n'est pas seulement l'environnement et la qualité de l'air qui ont bénéficié des retombées du programme, mais aussi une cause qui nous tient beaucoup à coeur. C'est donc avec fierté et honneur que l'AQLPA offre à la Fondation canadienne du rein tous les montants amassés pour elle dans le cadre de cette initiative commune. »

Pour Martin Munger, directeur général de la Fondation canadienne du rein, division du Québec, le partenariat avec l'AQLPA aide vraiment à l'avancement de la mission de la Fondation. « Plus de 12 000 Québécois souffrent d'insuffisance rénale terminale et le nombre de patients croît de 10 % chaque année. Les fonds qui nous ont été remis par l'AQLPA dans le cadre du programme Faites de l'air ! ont servi à financer plusieurs projets de recherche en plus de promouvoir le don d'organes et de sensibiliser le public dans la prévention des maladies rénales. »

Une programmation garnie pour le 30e anniversaire

L'AQLPA souhaite souligner toutes ces années passées à lutter contre la pollution par plusieurs événements festifs et d'envergure tout au long de l'année ! De nombreux événements ont déjà eu lieu dont une fête privée organisée pour les membres et les anciens membres, deux soupers en canot à Montréal et à Québec et un spectacle-bénéfice au Club Soda à Montréal mettant en vedette les Zapartistes, les B.B. et Marie-Chantal Toupin.

Plusieurs autres événements sont à venir à travers le Québec, dont la participation à plusieurs festivals estivaux, une tournée des universités, des conférences, la publication d'un livre par André Bélisle, et un spectacle de clôture du 30e plus tard dans l'année.

Ces multiples festivités permettent à l'AQLPA de sensibiliser et d'éduquer la population aux problèmes environnementaux et de faire reconnaître l'association comme étant une référence historique en environnement pour

le Québec. De plus, l'organisation démontre à quel point elle a fait de grandes réalisations, qu'elle continue de lutter contre les problèmes environnementaux et d'ainsi présenter le bilan plus que positif des 30 dernières années.

Plusieurs enjeux à venir

La mission future pour l'AQLPA est de rester vigilante sur les multiples fronts environnementaux qui s'avèrent de plus en plus complexes en regard à la dégradation de l'environnement et au désintérêt économique et politique actuel. Il sera d'autant plus important de représenter les intérêts d'une population qui a à coeur la santé de notre environnement.

Vers un PIEVA au Québec

Parmi les projets actuels, cet après-midi, l'AQLPA déposera son mémoire pour la mise en place du Programme d'inspection et d'entretien des véhicules automobiles (PIEVA) à 14 h à la Commission des transports et de l'environnement à l'Assemblée nationale. M. Bélisle rappelle : « Le smog et les pluies acides tuent, le réchauffement planétaire est une menace bien réelle et les véhicules automobiles en sont grandement responsables ; il faut donc contrôler la pollution automobile comme le font tous les pays développés du monde. » En encourageant l'entretien des véhicules, le PIEVA amènera des économies d'essence et permettra de garder plus longtemps et en bon état les véhicules sur la route, ce qui représente des avantages considérables pour les consommateurs.

En savoir plus sur les festivités du 30e anniversaire de l'AQLPA : <http://aqlpadepuis30ans.com/>